

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-14-chem | Projets de réforme. Item](#)[Vices à l'origine du crime](#)

Vices à l'origine du crime

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_B_f0379**

Source**Boite_035_B-14-chem | Projets de réforme.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Brissot de Warville, Jacques-Pierre](#)**

Références bibliographiques**[Brissot de Warville, Théorie des Loix criminelles, Paris, Besauger, 1781](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30163073q>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Brissot de Warville, Jacques-Pierre
(1754-01-15 -- 1754-01-15)

TITRE Théorie des lois criminelles

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836

EDITEUR Paris : J.-P. Aillaud , 1836

"Les vices ont du effet aux mœurs
ce que les crimes sont aux lois, et le vice
est très père du crime; c'est l'aveu de
monstres qui, cf dans cette effroyable gêne
à l'origine du péché déviler l'homme, semblent
reproduire les 1 des autres :

Te vou 1 malheureux prêt à subir le
trépas... Pourquoi monta-t-il sur l'écha-
faud? Suivez la chaîne de ses actions,
vous verrez que le 1^{er} anneau a été presque
tous la violation de la barrière sacrée
des mœurs... *

Le gentleman qui voulez prévenir les crimes,
voici ici la route que suivent les crimi-
nels, marquez la 1^{re} borne qu'ils
franchiront, c'est celle des mœurs; rendez-
la donc insurmontable, et vous ne serez pas si
souvent forcés de recourir aux peines."

Brissot de Warville.

Théorie du droit criminel. T.I
H 49-50

